

Une lettre de Dom Corneille Heddebault, d'Ypres (1783).

La correspondance des Mauristes, conservée en grande partie à la Bibliothèque Nationale à Paris, est, pour l'histoire religieuse aux XVII^e et XVIII^e siècles, une mine d'informations qui est encore loin d'être épuisée¹. Les bénédictins de Saint-Germain-des-Prés ont conservé plusieurs lettres de leurs confrères des Pays-Bas autrichiens, en particulier des moines d'Affligem². Dom Ursmer Berlière en a publié jadis plusieurs, notamment deux lettres du prier de l'abbaye de Saint-Jean-au-Mont, dom Jean de Blicck³. Dans le tome 41 du fonds de Picardie à la Bibliothèque Nationale, qui contient la correspondance de dom Grenier, on peut lire, au folio 454, une autre lettre qui porte également la signature d'un moine d'Ypres : dom Constantin Heddebault, dernier abbé de Saint-Jean-au-Mont.

Son correspondant, dom Grenier, est bien connu des érudits qui lui doivent les précieuses copies de la collection Moreau et de celle de Picardie. Pierre-Nicolas Grenier est né à Corbie, le 10 novembre 1715. Il fit profession à Saint-Faron de Meaux en mai 1745. Ordonné prêtre, le 17 avril 1753, il fut envoyé à Paris au couvent des Blancs-manteaux où étaient rassemblés les meilleurs éléments de la Congrégation de Saint-Maur. Il passa de là à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pour y travailler un moment à la *Gallia*

(1) Dom Thierry REJALOT, de Maredsous († 1940), a publié, en supplément à la *Revue Mabillon*, de Ligugé, un *Inventaire des lettres des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur*, resté malheureusement inachevé; on y trouvera le signalement d'environ 2.600 lettres imprimées.

(2) Dom U. BERLIÈRE, *Lettres des moines d'Affligem aux bénédictins de Saint-Maur (1642-1672)*, dans *Annales de l'Académie royale d'Archéologie de Belgique*, LXV, 6e série, t. V, 1913, p. 101-226, (tiré-à-part, Anvers 1913). Du même auteur voir encore *Les correspondants littéraires des bénédictins de Saint-Maur dans les monastères belges*, dans *Revue bénédictine*, t. VI, 1889, p. 542-549.

(3) Dom U. BERLIÈRE, *Mabillon et la Belgique*, Ligugé, 1913 (extrait de la *Revue Mabillon*), p. 43 et 56. La deuxième de ces lettres est un document poignant sur les souffrances de la population flamande à l'époque des guerres de Louis XIV.

christiana. C'est dans ce monastère qu'il mourut, le 2 mai 1789⁴.

Dom Grenier avait été appelé, en juillet 1763, à faire partie du Comité pour la Recherche des monuments de l'histoire et du droit public de la monarchie française, présidée par le Garde des sceaux. Pourvu du titre d'historiographe de la Picardie, il se préoccupa de publier une **Histoire générale de la Picardie** mais il n'a jamais rédigé que l'introduction⁵, pour laquelle il a rassemblé une documentation considérable.

Ses recherches l'avaient amené à écrire à dom Heddebault, auquel il demandait copie de quelques lignes d'une charte du comte Eustache de Boulogne de l'année 1100. Nous ne savons pas où les deux moines avaient appris à se connaître : sans doute dans les Pays-Bas, car il est fait allusion à un voyage précédent de l'historiographe. Leurs relations, en tout cas, avaient tout de suite pris un tour amical : si dom Heddebault a tant tardé à répondre, c'est parce que dom Grenier l'avait interrogé sur la succession de dom Colomban de Zuttere, abbé de Saint-Jean-au-Mont, mort le 13 décembre 1782. Le moine français n'ignorait pas la sympathie dont l'archiviste de Saint-Jean jouissait au sein de sa communauté ; il avait formé des vœux en sa faveur. Dom Heddebault l'en remercia avec autant de discrétion que de courtoisie.

Bien qu'elle soit avant tout une réponse à une question d'ordre scientifique, la lettre de dom Heddebault renferme des renseignements curieux sur la situation religieuse à Ypres à la veille de la révolution brabançonne. On en

(4) H. WILHELM, *Nouveau supplément à l'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* (publié par dom U. BERLIÈRE avec la collaboration de dom A. DUBOURG et de A.M.P. INGOLD), Paris, 1900, p. 264-268. On trouvera également de nombreuses indications biographiques dans l'introduction à *Histoire de la ville et du comté de Corbie*, de dom CHENIER, éditée par H. JOSSE, A. DE CALONNE et Cl. BRUNEL, Paris 1910.

(5) M. LECOMTE, *Les Bénédictins et l'histoire des Provinces aux XVIIe et XVIIIe siècles*, dans *Revue Mabillon*, XVIII, 1928, p. 118-121 et p. 125.

prendra connaissance avec un intérêt d'autant plus vif que ce document nous aide à tirer de l'ombre une figure demeurée jusqu'à présent mal connue.

Voici, en effet, le peu que nous ayons pu rassembler sur la carrière du dernier abbé de Saint-Jean-au-Mont.

Dom Constantin Heddebault est né à Ypres, le 16 mars 1739. Il fit profession à l'abbaye de Saint-Jean le 31 mai 1758 sous le nom de Corneille ⁶. Il fut ordonné sous-diacre à Bruges le 19 septembre 1761 ⁷. Encore que ce ne fut sans doute pas son unique emploi, il remplit à Saint-Jean les fonctions d'archiviste, et c'est à ce titre qu'il entra en relations avec dom Grenier, auquel nous le voyons écrire le 17 mai 1783. Il succéda à l'abbé Colomban de Zuttere après plus d'une année de vacance du siège abbatial, et il reçut la bénédiction abbatiale, le 16 novembre 1787, des mains de l'évêque d'Ypres, Mgr de Wavrans ⁸.

Comme la plupart des prélats de son temps, le nouvel abbé de Saint-Jean est amené à participer aux assemblées publiques. Le 30 mars 1789, il prend place, à côté des abbés de Berges-Saint-Winoc et de Vormezele, aux côtés de l'évêque d'Ypres qui préside, à Bailleul, la réunion des trois ordres des Etats de Flandre française ⁹. Au moment de la révolution brabançonne il est député du clergé à la « Vergadering van West Vlaanderen » (7 décembre 1789), qui le députe à son tour aux Etats généraux siégeant à Bruxelles (janvier 190) ainsi qu'aux scéances du Congrès renforcé, du 23 au 28 août de la même année ¹⁰. A l'ap-

(6) I. DE COUSSEMAKER, *L'abbaye de Saint-Jean au Mont du XVe au XVIIIe siècle*, dans *Annales du Comité flamand de France*, XVII (1888), p. 21.

(7) BRUGES, *Archives de l'Etat*, arch. eccl. 190.

(8) M. ENGLISH dans *De Stem uit de Kerktoren, Parochieblad van St. Nikolaas Ieper*, sept.-oct. 1947, d'après les *Acta episcoporum Iprensium*, aux Archives de l'Evêché de Bruges.

(9) L. DETREZ, *Un collège sous les Jésuites. Bailleul en Flandre*, Lille 1942, p. 119.

(10) *Annales Soc. hist. arch. et littér. d'Ypres*, III, 1865, p. 209 et 238; Th. JUSTE, *La république belge 1790*, s.l. n.d., p. 16 et 349, d'après GACHARD, *Documents politiques et diplomatiques sur la révolution belge de 1790*, que nous n'avons pu consulter.

proche des armées autrichiennes les Etats généraux s'étant dispersés, dom Heddebault reparut à l'assemblée d'Ypres, le 27 novembre 1790, où il fut accueilli sans enthousiasme ¹¹.

Son monastère fut supprimé par un décret du Directoire, le 2 novembre 1796 ¹². On trouve le nom de dom Heddebault sous une protestation collective des couvents supprimés de la ville d'Ypres ¹³. Dans la suite l'abbé de Saint-Jean-au-Mont refusa de prêter le serment « de haine à la royauté et à l'anarchie » exigé par les Jacobins. Il se réfugia à Bailleul, où son monastère avait possédé des biens. C'est là qu'il fut débusqué, le 20 avril 1798, dans la maison du citoyen Cleenewerck de Gheus. Peu après, sans doute le 1er novembre, il fut conduit à Douai pour s'y entendre condamné à l'emprisonnement ¹⁴. On le voit écrire de cet endroit à l'administration communale de Bailleul pour lui demander l'attestation que, depuis la promulgation de la loi du 19 Fructidor an V, il n'a exercé aucune fonction de son ministère, qu'il n'a pas occasionné de troubles et qu'aucune dénonciation n'est parvenue contre lui. Le conseil communal lui envoya le certificat demandé et il est possible qu'il fut remis en liberté ¹⁵. Cependant, en juillet 1799, on le retrouve incarcéré au séminaire de Bruges, où il resta enfermé jusqu'à la fin de l'année ¹⁶. Il retourna ensuite à Bailleul, où il mourut le 21 juillet 1809.

Dans le but de faciliter la lecture de cette lettre, nous en avons développé la ponctuation et redressé ici et là l'or-

(11) *Annales Soc. hist. arch. litt. Ypres*, III, 1865, p. 280 et 285.

(12) *Parochieblad van St Nikolaas*, loc. cit.

(13) Document reproduit par L. VAN HOLLEBEKE, *L'abbaye de Nonnenbossche près d'Ypres*, Bruges 1865, p. 134.

(14) J. FICHEROULLE, *Bailleul, pages d'histoire locales*, Bailleul 1898, p. 167; L. DETREZ, *Un collège sous les Jésuites*, p. 140; J. B. VAN BAVEGEM, *Het martelaarsboek der Belgische geestelijkheid*, 2e édit., Gand 1875, p. 252.

(15) J. FICHEROULLE, affirme qu'il fut relâché à la vue des certificats produit; J. B. VAN BAVEGEM, ne connaît qu'une seule captivité, commencée à Douai et poursuivie à Bruges.

(16) J. B. VAN BAVEGEM, loc. cit.

thographe. Quant au document de 1100 dont l'historiographe de Picardie avait demandé la transcription, il est trop connu pour que nous le reproduisions à nouveau ; on pourra le trouver au tome II des *Opera diplomatica* de Miraeus-Foppens, p. 1311. Nous nous bornons donc à indiquer l'incipit et l'explicit du fragment cité.

Dom N.-N. HUYGHEBAERT.

Ypres le 15 may 1783.

Monsieur et cher confrère,

A mon retour d'une absence que j'ai faite, j'ai trouvé votre honorée du 22 avril dernier. Je vous avoue que j'ai différé encore à répondre à icelle jusqu'à ce moment, croiant pouvoir satisfaire à votre curiosité. Jusqu'ici nous n'entendons rien de la nomination d'un nouvel abbé pour notre maison à faire par sa majesté l'Empereur et Roi, tout de même comme si elle ne devait pas se faire. A Bruxelles même on ne sait qu'en penser, d'autant plus que depuis 12 à 14 mois il ne se fait à Vienne aucune nomination aux abbayes vacantes. Peut-être que nous avons à craindre le même sort que septante-trois communautés de filles, Chartreux et Trinitaires supprimés dans le pais-bas autrichien, dont trois dans la ville d'Ipres, auxquels on a intimé l'ordre de suppression la semaine passée 17. Cependant la cour de Bruxelles nous assure qu'il n'y a rien à craindre pour l'ordre de Saint Benoît et encore moins pour notre maison en particulier, vu que quatre cinquième de nos revenus sont situés hors de ce royaume 18. Quoique incertain à tous égards sur l'événement de la nomination future, je vous ai toutes les obligations pour les vœux que vous avez la bonté de faire en ma faveur. Si cela ait lieu, ce sera pour vous en témoigner ma reconnaissance quand il vous plaira de venir nous voir, car je suppose que vos besoins vous conduiront encore dans notre pais.

Vous me demandez la transcription de quelques lignes de la charte d'Eustache, comte de Boulogne, de l'année 1100, pour l'abbaye de la Capelle. Très volontiers, je suis charmé de pouvoir vous être utile. La voilà comme vous la désirez :

(17) Baron A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, compte-rendu de l'ouvrage de J. LAENEN, *Etude sur la suppression des couvents par Joseph II dans les Pays-Bas autrichiens (1783-1794)*, in *Annales Soc. Emul.*, LVI, 1906, p. 310-321.

(18) Notamment les biens de l'abbaye de la Capelle unie à Saint-Jean-au-Mont en 1418, ainsi que ceux de la commanderie des Antonins de Bailleul.

« Liberum ei scabinum concedo... abbas consilio fratrum suorum, etc. »

On prétend que l'abbaye de la Capelle fut fondée en 1090 par Sainte Ide, comtesse de Boulogne, et quoique cette chartre de 1100 ne soit qu'une ratification de la fondation faite par Eustache le jeune, du vivant de sa mère, cependant je ne crois pas qu'il existe ou ait existé une autre chartre de fondation que cette ratification.

J'ai l'honneur d'être, avec offre de service où je pourrais vous être utile et des sentiments distingués,

Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur

C. Heddebault relig. et archiviste
de l'abbaye de St Jean au Mont.

A Monsieur

Monsieur dom Grenier,
religieux bénédictin et archiviste
royal de Picardie en l'abbaye
de St Germain des Prez

à Paris